

de la protection, Mais j'espère et je crois
 que le Gouvernement de Sa Majesté, sentira
 qu'il n'existe pas un gne qui puisse par
 ticiper à de pareils actes, et payer par
 son ingratitude tout ce que l'Angleterre
 fait d'un commun accord avec ses alliés.
 Elle passera cela sous silence comme
 elle l'a déjà fait pour plusieurs autres
 actes anti-nationaux, et elle continuera
 à travailler à la régénération de la
 Grèce. Il se peut que dans tout ce qui
 vous regarde personnellement vous deviez
 exclusivement votre reconnaissance à l'Autriche
 et à la Prusse; mais vous ne pouvez pas
 attendre que la Grèce veuille oublier les
 biens que l'empire autrichien et ses alliés.
 Voyant cependant, que vous persistez à vous
 constituer seul juge de la validité d'un
 passeport britannique, en exerçant le
 droit de renvoyer du pays, sans en prévenir
 la légation, tout porteur d'un passeport
 qui n'est pas tout à fait en règle d'après
 vos lois, Je sens qu'il est de mon devoir
 de protester contre une marche si
 directement opposée aux usages



Monsieur le chevalier

J'ai l'honneur de vous adresser réception de
votre lettre de ce jour, dans laquelle vous
commencez par me déclarer, que vous ^{persistez} ~~continuez~~
complètement, dans ^{les} sentiments exprimés dans votre
précédente note du 2 Aout, où vous me reprochez
mon intervention dans les affaires intérieures de
ce pays. J'espérais, je l'avoue, ~~la démentir~~, Monsieur le chevalier
qu'en repoussant de toutes mes forces l'imputation de vouloir
~~que j'espérais que par vos décrets d'arrêter~~
~~ou la moindre intention de~~ me mêler aux af-
faires intérieures de ce pays, et par l'as-
surance que je vous donnais que j'étais incapable
d'agir ainsi, j'avais pu vous faire comprendre
que vous vous étiez trompé, ou vous déterminer
à me révéler les faits sur lesquels vous fondez
votre accusation. Mais puisque vous maintenez
l'imputation, je dois déclarer encore de la
manière la moins équivoque, que ce n'est
pas le Ministre Anglais qui a remis au
gouvernement Grec une liste de personnes
proscrites qui ne doivent pas être reçues
dans les états du roi Othon, Que ce n'est pas
le Ministre Anglais, qui a engagé le gou-
vernement Grec à envoyer cette liste, et à
les ports pour que cette mesure eut son effet

des nations qui sont unies d'intérêt, et
je vous prie de me le faire savoir, et
j'en ai l'honneur d'être Monsieur le Chevalier
avec la plus grande considération.

Votre très humble et
obéissant serviteur

Signé Edmond Lyons

P.S.

Comme il a vu de plus d'assurer ~~qu'en~~
Monsieur le Chevalier, que votre réponse a
la communication de M. Griffith du 1^{er} est
bien a été reçue le soir du même jour. Je
vous demande la permission de dire que
vous vous trompez complètement. Et si
avant de contredire si gratuitement et si publi-
quement un fonctionnaire public comme
moi, vous eussiez fait les recherches nécessaires,
vous auriez vu que le message en question n'a
pas été livré avant le deux courant,
entre 10 et Onze heures du matin. - c'est
un intervalle de 22 heures comme j'ai eu
l'honneur de vous le dire dans ma lettre
à vous, qui était déjà signée et expédiée
comme vous avez pu le voir par le
Postscriptum. Quant à M. Griffith s'il

ne s'en pas adonné disintement à vous. C'en
est mon ordre. Je ne voulais pas vous déranger
d'occupations plus sérieuses.

Permettez moi d'ajouter encore, que cette
Legation n'est pas dans l'habitude d'apposer
son visa sur un passeport, à l'arrivée du
porteur dans ce pays; mais seulement à son
départ. que c'est la forme usitée. par con-
séquent si le porteur d'un passeport Anglais
ne se présente pas à la Legation dès son arrivée,
ce n'est pas une raison de lui faire perdre son
droit à la protection que ce passeport
lui assure. Je crois devoir vous rappeler
cela, parce que j'ai observé que vous paraissiez
baser toute cette affaire sur ce que M.
Unglio n'avait pas dès son arrivée ici,
obtenu de cette Legation le visa de son passeport.
et que d'après cela vous avez cru pouvoir
vous dispenser de tout égard envers moi,
et priver M. Unglio de la protection que
je me sentais autorisé à lui donner.

Je dois aussi vous informer que j'ai
refusé d'apposer mon visa sur le
passeport de M. Unglio lors de son départ.
craignant que vous ne regardiez cet acte
comme mon acquiescement à son expro-

tion de la Grèce
Signé E. L.



Que ce n'est pas le Ministre Anglais, qui
 demandé au gouvernement Grec l'expulsion
 de M. Visiglio des états grecs, ce n'est pas
 lui qui voyant que les différents départements
 du gouvernement ne voulaient pas prendre
 l'initiative d'une mesure si impopulaire.
 qui n'avait pas de précédent en Grèce, Obtint
 une ordonnance Royale qui ^{commandait} ~~ordonnait~~ cet acte;
 Non Monsieur, ce n'est pas le Ministre Anglais,
 qui a fait aucune de ces choses. S'il les eut faites,
 il serait convaincu (dans son opinion du moins)
 d'avoir exercé une intervention aussi humiliante
 pour le Gouvernement Grec, qui s'y soumettrait,
 qu'arrogante de la part de celui qui l'^{exerçait} ~~l'ordonnait~~.
 Personne ne regrette plus que moi que vous
 ayez décliné la responsabilité que vous
 rejetez sur le Roi. et que vous ayez voulu
 mêler le nom du Souverain dans cette affaire
 de police. J'ai observé que dans cette partie
 de votre lettre de ce jour vous étiez loin
 d'adhérer aux principes que vous avez émis
 dans votre précédente lettre, mais que vous
 semblez au contraire vous rapprocher des
 miens, et j'ai saisi cette occasion pour
 retirer le nom du Roi d'une discussion
 où je regrette beaucoup que ce nom
 ait un instant été mêlé par vous.

Il m'a semblé que dans cette circonstance
 on avait manqué de courtoisie envers la
 Légation Anglaise. Ce n'est pas à moi à
 vous dire que depuis l'établissement de
 cette légation le comte Capodistria et toutes
 les autorités avec lesquelles elle a été en
 relation avaient soin de suivre une autre
 marche que celle que vous avez prise,
 mais au moins Monsieur il peut m'être
 permis de dire que l'administration dont
 vous êtes Président, s'est seule écartée des
 formes franches, faciles, et musicales, qui
 si elles eussent été employées nous auraient
 épargné cette désagréable et incourante
 correspondance. Je ne puis m'empêcher
 de remarquer Monsieur ^{que cette disposition} à mépriser un
 passeport Anglais, à discuter sa validité
 et à restreindre la sphère de la protection
 Britannique, est peu gracieuse de la part
 du premier Ministre de Grèce, qui ne peut
 pas ignorer que des milliers de sujets
 du Roi Othon, doivent leur vie et leur fortune
 à des passeports anglais semblables à celui
 de M. Usiglio. - Ruellement Monsieur,
 si de pareils procédés fussent émanés d'un
 Grec, ils auraient provoqué de la part
 du Gouvernement de Sa Majesté le retrait